

Un réseau à votre écoute...

Pour accompagner le secteur agricole dans la réduction de ses consommations énergétiques et de ses émissions de gaz à effet de serre, un réseau de conseil se mobilise en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sa mission, inciter les agriculteurs à **adopter les bonnes pratiques énergétiques**.

⚡ Pourquoi réaliser un diagnostic énergétique ?

Le saviez-vous ? Les consommations d'énergie directe et indirecte mesurées avec Dia'Terre® représentent, pour une exploitation agricole, jusqu'à la moitié du chiffre d'affaires. Quels que soient les systèmes de production, on constate de grandes disparités d'efficacité énergétique, ce qui suggère l'existence de marges de progrès importantes.

📊 Les étapes du diagnostic énergétique :

1, 2, 3 ... je diagnostique

- 1 Visite et collecte des données de ma ferme par un conseiller
- 2 Co-construction d'un plan d'amélioration personnalisé
- 3 Mise en oeuvre des bonnes pratiques énergétiques

et j'économise !  

Le **diagnostic Dia'Terre®** permet d'évaluer les consommations d'énergie et les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à l'échelle de l'exploitation agricole. L'agriculture française représente 20% des émissions nationales de GES. Le changement climatique impacte directement la production agricole. Or, l'agriculture est l'un des secteurs capable de stocker du carbone, donc d'atténuer le changement climatique.



Maison Régionale de l'Élevage (MRE) - Laurence Mundler
Route de la Durance
04100 Manosque

☎ 04 92 72 56 81

www.jediagnostiquemaferme.com



IMPRIM'VERT®
Conception : Agence Péricard Conseil : 09 52 19 99 77 - Illustration : Valérie Leblanc


JE
DIAGNOSTIQUE MA FERME.com
Pour une meilleure performance énergétique



LA PREMIÈRE ÉTAPE AVANT D'AGIR, LE DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE !



Évaluez et comparez vos consommations d'énergie sur
www.jediagnostiquemaferme.com
et pour passer à l'acte, contactez-nous

☎ 04 92 72 56 81

